



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS
OFICINA
INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO
المكتب الدولي لحقوق الطفل

APPEL DE CANDIDATURES

Prière d'afficher et de diffuser

Titre du poste:	Conseiller(ère) juridique volontaire au sein du <i>Colectivo de abogados José Alvear Restrepo</i> (CAJAR)
Emplacement:	Bogota, Colombie – Le poste pourrait amener le volontaire à voyager dans d'autres régions du pays.
Durée :	Huit mois (renouvelable)
Début des fonctions:	Juin 2016
Langue de travail :	Espagnol
Conditions :	Le mandat est de nature volontaire. Par contre, tous les frais liés à l'affectation (nourriture, logement, assurances, billet d'avion) sont couverts par ASFC. Le/la coopérant(e) doit participer à des séances de formations et préparation avant le départ.



«**Rencontrer un client**» pourrait être escorter une victime de la traite de personnes hors de son lieu de détention. «**Collecter la preuve**» pourrait impliquer de se rendre en zone rurale pour recueillir les témoignages de paysans menacés d'expulsion. «**Assister à une audience**» pourrait vouloir dire observer un procès historique impliquant d'anciens dictateurs ou concernant des cas d'esclavage sexuel. «**Étudier la législation**» pourrait requérir l'élaboration d'un projet de loi pour améliorer la condition des femmes en Haïti. «**Rédiger une procédure**» pourrait signifier la préparation d'une pétition à présenter à la Cour interaméricaine des droits humains.

Votre quotidien d'avocat(e) ne sera plus le même si vous partez en mission à l'étranger avec Avocats sans frontières Canada. Saisissez l'occasion d'explorer les différentes réalités du travail juridique en coopération internationale!

Contexte

Le projet « Protection des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables » est mis en œuvre par le consortium formé d'Avocats sans frontières Canada (ASFC) et du Bureau international des droits de l'enfant (IBCR) dans le cadre du Programme de coopération volontaire financé par Affaires mondiales Canada. Il vise l'amélioration de la protection des droits des enfants, des femmes et des collectivités pauvres et marginalisées, ainsi que le renforcement de la démocratie et de la primauté du droit par l'accès à la justice.

Colectivo de abogados José Alvear Restrepo (CAJAR)

Lorsqu'il obtient la personnalité juridique en 1980, le [CAJAR](#) devient la première organisation de défense des droits humains composée d'avocat(e)s en Colombie. Le CAJAR est aujourd'hui un chef de file en matière de défense des victimes des graves violations des droits humains.

La sécurité des coopérants volontaires et des autres collaborateurs(trices) du projet est au cœur des préoccupations d'ASFC et de ses partenaires membres du consortium mettant en œuvre le projet JUPREC au Mali. Des mesures et protocoles de sécurité sont appliqués pour le personnel local, les expatriés, les coopérant(e)s volontaires et le personnel en mission court terme. Le/la candidat(e) choisi(e) sera formé(e) en matière de sécurité et devra s'engager à respecter les mesures et protocoles en la matière. Les activités n'étant entreprises que s'il existe des garanties suffisantes et que les conditions s'y prêtent, le consortium peut reporter ou annuler le déploiement du ou de la coopérant(e) sélectionné(e), notamment pour des motifs liés à la sécurité.

Sécurité

La sécurité des coopérants volontaires et des autres collaborateurs(trices) du projet est au cœur des préoccupations d'ASFC et de ses partenaires mettant en œuvre le Projet. Des mesures et protocoles de sécurité sont appliqués pour le personnel local, les expatriés, les coopérant(e)s volontaires et le personnel en mission court terme.

Le/la candidat(e) choisi(e) sera formé(e) en matière de sécurité et devra s'engager à respecter les mesures et protocoles en la matière. Les activités n'étant entreprises que s'il existe des garanties suffisantes et que les conditions s'y prêtent, le consortium peut reporter ou annuler le déploiement du ou de la coopérant(e) sélectionné(e), notamment pour des motifs liés à la sécurité.

Résumé du poste

Le/la conseiller(ère) juridique appuiera l'équipe du CAJAR dans le litige de cas de graves violations des droits humains.

Description du poste

- Réaliser des recherches juridiques sur des cas concrets de graves violations des droits humains en Colombie;
- Analyser des questions et participer à l'élaboration de stratégies et arguments juridiques;

- Participer à la documentation et la systématisation de cas, incluant l'organisation et la classification de preuves;
- Participer aux réunions avec les parties impliquées dans les cas identifiés (avocats, Ministère Public, victimes etc.);
- Assister aux audiences des cas identifiés;
- Participer à la rédaction de documents soumis aux tribunaux nationaux ou aux instances internationales;
- Rédiger des articles sur le travail juridique réalisé (principalement pour le site web d'ASFC);
- Appuyer le renforcement organisationnel incluant l'organisation du travail, la gestion de l'information, les communications etc.;
- Réaliser d'autres tâches reliées au litige de cas en appui à l'équipe juridique du CAJAR.

Qualifications requises

- Formation universitaire en droit;
- Connaissances en matière de droit pénal international, de droits humains et de droit international humanitaire;
- Connaissance du système interaméricain des droits humains;
- Connaissance du Statut de Rome de la Cour pénale internationale;
- Intérêt pour la promotion et la défense des droits humains et pour le renforcement des acteurs de la société civile;
- Aptitudes pour la rédaction et la recherche juridique;
- Capacité à intégrer rapidement les concepts de droit interne pour les harmoniser avec les connaissances en droit international;
- Maîtrise de l'espagnol parlé et écrit;
- Capacités à s'adapter à des situations et conditions de travail parfois difficiles (mesures de sécurité restrictives, ressources limitées, difficultés logistiques, travailler sous pression etc.);
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité à s'intégrer à des dynamiques de travail variées;
- Disponibilité pour voyager à l'intérieur du pays;
- Compétences informatiques de base (Word, Excel, Outlook);
- Respect absolu de la confidentialité.

Atouts

- Maîtrise ou doctorat en droit;
- Expérience préalable dans des fonctions similaires;

- Expérience en matière de litige dans le système pénal;
- Maîtrise de l'anglais et/ou du français;
- Expérience auprès de communautés ou de groupes vulnérables;
- Expérience de travail en Amérique latine et de préférence en Colombie ou connaissances du contexte social, économique et juridique de pays en développement.

Conditions d'admissibilité

- Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) du Canada;
- Être couvert(e) par l'assurance santé de sa province ou avoir une assurance privée.
- Être disponible pour participer à une formation la semaine du 6 juin 2016.

Processus de sélection

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent présenter leur dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) **en espagnol** avant **le mercredi 27 avril à 23h59** par courriel ou en personne à l'adresse suivante :

Avocats sans frontières Canada
825, rue St-Joseph Est
Bureau 230
Québec (Québec)
G1K 3C8

Courriel: recrutement.pcv@asfcanada.ca –
Prière d'indiquer « Conseiller(ère) juridique
volontaire – CAJAR 2016 » en objet du
message.

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour entrevue seront contactées.